Animer une réunion parents sur l'orientation

- Une réunion parents sur l'orientation échoue presque toujours pour la même raison : elle empile des informations sans répondre aux questions que les familles se posent vraiment. Ce guide propose un plan minuté d'une heure trente, un diaporama prêt à projeter et les réponses aux questions qui reviennent chaque année. Il couvre la 3e et la terminale.

Ce que nous allons voir ce soir

- Le calendrier de l'année, étape par étape.
- Qui décide quoi, et quels sont vos recours.
- Les voies possibles, sans hiérarchie.
- À qui vous adresser, et quand.

Une règle pour que la soirée soit utile

- Aucune situation individuelle traitée en séance.
- Vos questions personnelles sont notées.
- Des créneaux de rendez-vous sont proposés à la sortie.
- Ainsi chacun repart avec des réponses.

Le calendrier, les repères stables

- Les grandes étapes reviennent chaque année aux mêmes périodes.
- Les dates exactes changent d'une session à l'autre.
- Elles sont publiées sur les sites officiels.
- Nous les consultons ensemble maintenant.

En 3e : les grandes étapes

- Intentions provisoires au deuxième trimestre.
- Vœux définitifs au troisième trimestre.
- Avis du conseil de classe puis décision.
- Affectation, puis inscription dans l'établissement d'accueil.

En terminale : les grandes étapes

- Ouverture de la plateforme en décembre, pour consulter les formations.
- Formulation des vœux de mi-janvier à mi-mars.
- Confirmation des vœux au début du printemps.
- Réponses à partir de la fin mai ou du début juin, puis phase complémentaire.

Qui décide quoi

- La famille formule les vœux.
- Le conseil de classe donne un avis.
- Le chef d'établissement rend la décision d'orientation.
- Des voies de recours existent à chaque étape.

Les voies après la 3e

- Seconde générale et technologique.
- Seconde professionnelle.
- CAP, au lycée ou en apprentissage.
- Aucune de ces voies n'est un aboutissement définitif.

Les voies après le bac

- BTS, BUT, licence, classes préparatoires.
- Écoles recrutant après le bac.
- Alternance possible dans de nombreuses formations.
- Le diplôme obtenu est le même en alternance qu'en voie scolaire.

Trois idées à corriger

- « Un bac pro ferme les études supérieures. » Faux.
- « L'apprentissage, c'est le dernier recours. » Faux.
- « Il faut avoir choisi un métier maintenant. » Faux.
- Chaque affirmation se vérifie sur les sites officiels.

Si rien ne se passe comme prévu

- Des procédures de rattrapage existent à chaque niveau.
- Restez joignables pendant l'été.
- Contactez l'établissement plutôt que d'attendre.
- Aucune famille n'est laissée sans interlocuteur.

À qui vous adresser

- Le professeur principal, pour le suivi et le calendrier.
- Le psychologue de l'Éducation nationale, pour le projet et les doutes.
- Le centre d'information et d'orientation, ouvert aussi pendant les vacances.
- Le chef d'établissement, pour les décisions et les recours.

Ce que vous faites en sortant

- Vous prenez la fiche à remplir avec votre enfant.
- Vous vérifiez les dates sur le site officiel cette semaine.
- Vous repérez une journée portes ouvertes.
- Vous demandez un rendez-vous si une question reste ouverte.